



**Caisse de l'industrie de la construction (CIC)**  
**Caisse de compensation de la SSE** – Agence de Genève – AVS 66.2  
**Caisses de compensation bâtiment – gypserie-peinture – étanchéité et toitures – carrelage**  
**Caisse d'allocations familiales de l'industrie et de la construction (CAFINCO)**  
**Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC) – Fondation PACT**  
**Caisse de retraite anticipée du second œuvre romand (RESOR)**  
CHE-100.851.984 TVA bâtiment - CHE-113.727.922 TVA gypserie-peinture

Rue de Malatrex 14 - 1201 Genève

Tél. 022 949 19 19 - Fax 022 949 19 20

[www.ccb.ch](http://www.ccb.ch)

CCP 12-4493-3

Réf. 018/BD

Genève, le 29 novembre 2016

## **Déclaration de la part de travail en service externe des collaborateurs (IFD) disposant d'un véhicule commercial**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que, suite à la communication 002-D-2016-f du 15 juillet 2016, nous avons modifié nos fiches de mutation afin que vous puissiez établir cette déclaration.

Dès lors, nos services sont à votre disposition pour vous transmettre les fiches de mutation pour les collaborateurs concernés.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Caisses de compensation du bâtiment  
et de la gypserie-peinture

Jean Rémy Roulet  
Directeur